



FORMATION D'ACCOMPAGNATEURS DE RANDONNEES JOEULETTES POUR PROFESSIONNELS DE LA RANDONNEE



La Joëlette est un moyen de découvrir la nature, simplement et facilement. Pas besoin d'être un sportif pour se promener et partager un moment privilégié, avec sa famille et ses amis, en toute sécurité.

La Joëlette est un fauteuil tout terrain mono-roue qui permet la pratique de la randonnée à toute personne à mobilité réduite, enfant ou adulte même très lourdement dépendant (myopathes, scléroses en plaques, tétraplégiques, ...), avec l'aide de trois accompagnants. La pratique s'ouvre également aux personnes âgées. Il est possible d'alterner marche et joëlette.

C'est un moyen exceptionnel pour les accompagnateurs qui souhaitent s'investir dans le domaine des activités destinées aux personnes en situation de handicap

Aujourd'hui, aucun cadre légal ne régit la randonnée en joëlette. La formation proposée par Différences Solidaires n'est donc pas une formation donnant droit à un diplôme reconnu par la Confédération. Cette formation a pour objectif de fournir aux professionnels les connaissances suffisantes pour encadrer des randonnées joëlettes avec un maximum de sécurité. A l'issue de ces journées une attestation de participation à la formation est délivrée. La formation est reconnue par l'ASAM

PLANNING DE LA FORMATION

2.1 FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE 1 JOURNEE

Présentation du matériel, montage, caractéristiques, entretien...

Préparation de la randonnée, personnes concernées, équipement, itinéraire, sécurité...

2.2 STAGE PRATIQUE MINIMUM 2 JOURNEES

Les participants doivent, durant la formation, effectuer au moins deux journées de randonnée en situation, soit :

- Une journée (ou plus) en tant que pilotes bénévoles afin d'apprendre à identifier les problèmes liés au pilotage de ces chaises spécifiques, de découvrir les situations particulières liées au pilotage. Ceci leur permettra par la suite de former les futurs bénévoles.
- Une journée en tant qu'accompagnateur assistant au cours de laquelle ils interviennent dans la formation des bénévoles et participent à l'encadrement en étant directement en contact avec les personnes en situation de handicap.

2.3 EXAMEN FINAL 1 JOURNEE

Les participants organisent, sans aide, sur un nouvel itinéraire (qu'ils auront préalablement reconnu et préparé) une randonnée avec, au minimum, 3 joëlettes. Ils prennent en charge l'ensemble de la préparation, de la gestion de la formation des bénévoles, l'animation...

Un accompagnateur formé aux randonnées handicap ayant au minimum 15 randonnées à son actif en tant que responsable est présent en tant qu'examineur. Il valide la journée selon une grille de critères prédéfinis.

FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE

Dates :

La formation théorique et pratique aura lieu le 26 avril 26

Les journées de stage pratique sont à choisir dans notre planning de randonnées qui seront progressivement programmées en cours de saison.

Lieu : Notre local de Sâles (FR), route du Rontet 13, Sâles

Nombre de places : 4 minimum – 12 maximum

Langue : Français

Intervenants : Geneviève Fol : Accompagnatrice en montagne et éducatrice spécialisée.
Véronique Brocard : Accompagnatrice en montagne

Coût : Le prix de la formation théorique est fixé à CHF 250.-/personne. Un prix dégressif est appliqué dès 8 personnes inscrites. Il valide deux journées de formation continue auprès de l'ASAM (1j. connaissances générales et 1 j. sécurité).

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Geneviève Fol, 079 318 25 12 joelettes@differeces-solidaires.ch

Responsable joelettes auprès de Différences solidaires www.differeces-solidaires.ch

